



Acte n° 2024C96

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 29

Pouvoirs : 8

Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 05/04/2024

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOUROÏ, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir à Patrick NABETH), Elise DIENNET (Pouvoir à Gilles GARNIER), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Richard PACCAUD), Christine FORNES (Pouvoir à Michelle NUGUET), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Bernard REY, Pierre ROSET (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Richard SIMMINI (Pouvoir à Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : France-Line VINCENT.

OBJET : MOBILITES DURABLES – ateliers mobilité « réseau Saônibus ».

Vu la délibération n°2023C135 du Conseil communautaire du 6 juillet 2023 relative à l'adoption du Plan de Mobilité Simplifié de la CCDSV ;

M. Marc PECHOUX, Président, rappelle qu'au titre de sa compétence transport, la CCDSV organise les services de mobilités sur son territoire, notamment le réseau transport en commun Saônibus.

En 2023, la CCDSV a approuvé en Conseil communautaire son Plan de Mobilité Simplifié. Son plan d'action s'articule autour de 5 axes avec 18 actions. Il résulte d'un travail de concertation avec les élus, les acteurs économiques les usagers et les collectivités voisines.

L'axe 4 incite à l'information sur l'offre de mobilité et la fiche action n°17 propose d'animer des événements. Dans ce cadre, au Centre Départemental de la Solidarité de Trévoux (CDS), le 20 février dernier, la CCDSV a coanimé un atelier portant sur l'offre de mobilité pendant 2h. Cet atelier a été proposé aux bénéficiaires du RSA. À la suite de cette expérience, le CDS souhaite organiser de nouveaux ateliers spécifiques portant par exemple sur le covoiturage, la pratique du vélo ou encore le réseau Saônibus.

L'atelier portant sur le réseau Saônibus pourrait permettre :

- D'accompagner le client dans l'achat de son titre de transport,
- D'orienter le client sur le terrain en empruntant une des deux lignes régulières.

Afin de vivre pleinement cette expérience de terrain, les participants de l'atelier ont besoin d'un titre de transport gratuit. Il est proposé que chaque participant à cet atelier « réseau Saônibus » bénéficie de deux titres de transport gratuits (un aller et un retour) valables le jour de l'atelier mobilité organisé par le CDS et la CCDSV. Chaque participant peut bénéficier de cette gratuité qu'une fois par année civile. Les participants bénéficiaires devront s'inscrire à l'atelier au moins 8 jours avant la date de l'atelier. La CCDSV enverra la liste des participants au transporteur Transdev en précisant le jour et les horaires de l'atelier.

La CCDSV et le CDS estiment que chaque année, environ 15 à 20 participants pourraient bénéficier de cette offre au cours de deux ateliers.

Vu l'avis favorable du bureau réuni le 04/04/2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la mise en place du dispositif proposée ci-dessus, à destination des participants à l'atelier mobilité « réseau Saônibus » organisé par la CCDSV et le CDS ;
- ✓ **DE DÉLIVRER** gratuitement deux titres de transport Saônibus à chaque participant de l'atelier ;
- ✓ **DE LIMITER** le nombre de bénéficiaires à 30 par année civile ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Transport 2024 et suivants en section de fonctionnement.

A Ars-sur-Formans, le 11/04/2024

**La Secrétaire de Séance,
France-Line VINCENT**



Affichage sous format électronique : 16/04/2024

**Le Président,
Marc PECHOUX**

